



Montreuil, le 28/02/2023

CGT Finances Publiques

I : cgtfinancespubliques.bn@dgifp.finances.gouv.fr Suivez-nous sur facebook ou twitter :
K : [@cgt_finpub](https://www.instagram.com/cgt_finpub) (Syndicat National CGT Finances Publiques) F : [cgt_finpub](https://www.facebook.com/cgt_finpub) (CGT Finances Publiques)

LA RETRAITE AVANT L'ARTHRITE !

MARDI 7 MARS : GRÈVE GÉNÉRALE !

Que l'on soit salariés du privé ou du public, régimes spéciaux ou pas, fonctionnaires ou contractuels, cadre C, B, A ou A+ à la DGFIP, carrières longues ou pas, avec la réforme Macron contre les retraites et pensions, nous allons tous y perdre !

Si une majorité de Français refuse de travailler plus longtemps, ce n'est pas par paresse.

À la DGFIP comme ailleurs, fournir toujours plus d'efforts avec des conditions de travail dégradées, des emplois supprimés, des restructurations incessantes, des rémunérations qui ne sont pas à la hauteur, est devenu le quotidien de milliers de collègues.

En plus du report de l'âge légal de départ à la retraite, la réforme accélère l'augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour une retraite/pension à taux plein : on passe de 43 ans en 2035 pour les personnes nées à partir de 1973 à 43 ans en 2027 pour les personnes nées à partir de 1964 (accélération de la réforme Touraine).

Avec un report de l'âge de départ de 62 à 64 ans, il faudra attendre 67 ans pour que ne soit plus appliquée la décote, sachant que celle-ci sera d'autant plus forte que le nombre d'année de cotisations nécessaires pour une retraite à taux plein augmentera. L'espérance moyenne de vie en bonne santé étant de 64 ans, c'est le choix entre être « cassé » par le travail ou une retraite de misère. Quant au minimum vieillesse de 1200 euros brut (seuil de pauvreté : 1102 euros de disponibles), ce sera uniquement pour une carrière complète !

L'écrasante majorité de la population fait preuve de « bon sens » et rejette cette réforme brutale, inacceptable et inutile. Alors si nous faisons tous ensemble le pas de mettre à l'arrêt le pays le 7 mars, par la grève et les manifestations, et si nous nous organisons pour mettre en place les suites de la lutte, nous gagnerons !

Mercredi 8 mars : on continue !

Tous et toutes ensemble en grève et en manifestation pour l'égalité femmes-hommes et contre les violences faites aux femmes. Justifiée en soit, cette journée s'inscrit aussi pleinement dans la lutte pour nos retraites, car cette réforme amplifiera ces inégalités.

Durant toute la carrière, les femmes subissent des salaires plus faibles, des contrats plus précaires, l'absence de prime ou d'évolution de salaire. 60 % des économies se feraient sur le dos des femmes !

De plus une pension minimum est conditionnée à une carrière complète. Or, les femmes voient constamment leurs carrières se fragmenter.

Les congés parentaux sont pris très partiellement en compte : seulement 4 trimestres seront comptabilisés pour la retraite. Or, nous savons que ce sont quasi exclusivement les femmes qui prennent ces congés.

Davantage de précarité en fin de carrière : parmi les personnes au chômage ou en invalidité avant la retraite, 60% sont des femmes. Allonger la date de départ à la retraite c'est allonger cette précarité pour des milliers de femmes !

La pénibilité des métiers féminisés n'est toujours pas reconnue : l'espérance de vie d'une infirmière est de sept ans inférieure à la moyenne des femmes, 20% des infirmières et 30 % des aides soignantes partent à la retraite en incapacité.

La décote est maintenue et toujours à 67 ans : près de 20% de femmes pour 10% d'hommes sont déjà contraintes de partir à 67ans pour ne pas subir une décote qui rendrait misérables leurs pensions.

EN GRÈVE POUR LE RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES
ET POUR UNE RETRAITE À 60 ANS À TAUX PLEIN !

